NEWSLETTER DE VOTRE COMMUNE

Longvilliers
L'on y vit bien

www.longvilliers.fr

Juin 2019
N°43

Les journées à retenir

Edito

68 millions !!!

C'est le montant du budget principal de la CA2BM pour gérer ses 46 communes et servir ses 66 000 habitants. Dont 47 034 258,00 € de fonctionnement et 21 934 011,00 € d'investissement. Il a été voté en première instance, lors du débat d'orientation budgétaire, par la quasi-totalité des élus. Et il a été confirmé de la même manière, que l'on se rassure, que les impôts resteront stables.

- CFE 26,49 %
- Taxe d'habitation 12,12 %
- Taxe foncière Bâtie 1,21 %
- Taxe foncière non bâtie 2,63 €

La CA2BM, c'est aussi 247 agents, 3 000 000 d'euros sont nécessaires. Pour assurer les charges du personnel, il faut ajouter 9 000 000 d'euros qui correspondent aux charges liées à l'embauche de CDD. Toutefois, les charges de personnel représentent 17% des dépenses réelles de fonctionnement, ce qui est plutôt bien géré.

Voilà les grandes lignes du budget 2019 de votre Communauté d'Agglomérations.

Je souhaite profiter de cet édito pour faire appel à votre vigilance. Si vous devez partir en vacances, pensez à souscrire à **l'opération gratuite** « tranquillité vacances » et remonter toute information à votre mairie en cas de cambriolage, intrusion ou vue d'individus ou choses suspects… Ayez le bon réflexe de prendre des photos, relever des plaques d'immatriculation….

Bonne lecture de votre newsletter.

Votre Maire

Chiffre du Mois

774

Entre 2010 et 2019, 2 508 communes se sont regroupées pour créer 774 communes nouvelles. La quasi-totalité (97 %) des communes nouvelles ont été créées à partir de 2016, c'est-à-dire après la promulgation de la loi Pélissard-Pires Beaune « pour l'amélioration du régime de la commune nouvelle », qui portait bien son nom. Avec 239 créations regroupant 626 communes, le millésime 2019 est le deuxième meilleur du palmarès après 2016 (année où 317 communes nouvelles avaient vu le jour). En conséquence, au 1er janvier 2019, on compte 34 970 communes en France, soit 5 % de moins qu'au 1er janvier 2010.

Juin froid et pluvieux, tant l'an sera grincheux…

MESSES JUIN

Le Samedi 1er Juin
A 18h30 à Maresville

Le Samedi 8 Juin
A 18h30 à Frencq

Le Dimanche 23 Juin
A 10h30 à Etaples

Le Samedi 29 Juin
A 18h30 à Etaples (Sacré cœur)

Le saviez-vous ? LE TIMBRE FISCAL DESORMAIS DEMATERIALISE

Le timbre fiscal est disponible en format électronique sur le site timbres.impots.gouv.fr pour les demandes de passeport, de renouvellement de carte nationale d'identité ou de permis de conduire en cas de perte ou de vol, de permis bateau, la délivrance d'un titre de séjour, d'une attestation d'accueil ou d'un visa long séjour. Le timbre dématérialisé peut prendre 2 formes : un code-barres 2D sur un document PDF que vous pouvez imprimer ou que l'agent en charge de votre dossier peut scanner, ou un SMS contenant un identifiant à 16 chiffres. Il est valable 6 mois, mais vous pouvez vous le faire rembourser pendant un an si vous ne l'utilisez pas (pour cela, conservez votre justificatif de paiement car la référence vous sera demandée)

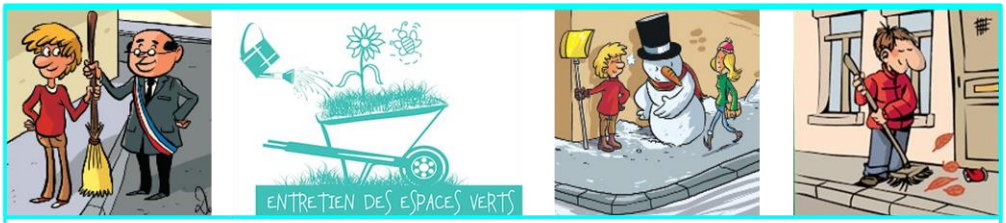

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains

Neige, verglas, mauvaises herbes, herbes folles sur les trottoirs.

Afin de maintenir la commune dans un état constant de propreté et que soit assurée une parfaite sécurité, l'entretien des trottoirs ou banquises, caniveaux (avaloires) incombe à chaque propriétaire ou locataire l'hiver pour la neige et le verglas, en toute saison pour le désherbage, herbes folles, feuilles, fruits, balayer…

ARRETE MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017 CONSULTABLE EN MAIRIE

Si vous n'avez pas fait le nécessaire, vous risquez une amende de 38 euros et votre responsabilité de locataire ou propriétaire sera engagée par la victime en cas d'accident.

NOUVEAUTE RAMASSAGE DES DECHETS

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (bac noir) — **LUNDI**

COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (bac jaune) — **JEUDI** Toutes les 2 semaines

LE VERRE
Depuis le 1er avril, le verre n'est plus collecté en porte à porte mais via des Points d'Apport Volontaire. 350 colonnes d'apport volontaire sont réparties dans votre agglomération.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX
Dépôts en déchèterie ou dans des bennes d'apport volontaire
Pour diminuer le volume de vos déchets végétaux, pensez à la solution compost.

LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
Collecte sur rendez-vous ou dépôt en déchèterie.
Pensez aussi à la règle du 1 pour 1 : lors de l'achat d'un équipement (D3E) les enseignes sont dans l'obligation de reprendre gratuitement votre ancien appareil, soit à la livraison, soit en le rapportant directement en magasin.

LES ENCOMBRANTS
Collecte sur rendez-vous en appelant le :
0 800 009 935 Service & appel gratuits
ou dépôt en déchèterie.
Pensez également au réemploi et aux filières solidaires.

Le containers pourront être déposés sur la voie publique au plus tôt à 19h la veille au soir et devront êtrer retirés le jour de ramassage.
Aucun containers ne doit être sur la voie publique en dehors des jours de ramassage.

ATTENTION !!!
A partir du 1er Avril, arrêt du ramassage à domicile des déchets verts, du verre.

Face à de nombreuses plaintes, et dans le but de respecter le repos et la tranquilité de tous, il est demandé à chacun d'entre vous le week-end (samedi, dimanche et jours fériés) de respecter les horaires du week-end, pour l'utilisation de vos appareils thermiques (tondeuse, tronçonnage, discours…) de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h30.

Kit #1 Le PLUi-H, c'est quoi ?

Ensemble, construire l'Avenir !

Plus d'infos sur **www.ca2bm.fr**

Avec le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat,** les élus, habitants et entreprises de la CA2BM dessinent ensemble le territoire de demain.

Le PLUi : qu'est ce que c'est ?

Le PLUi est un document d'urbanisme à l'échelon intercommunal qui constitue la feuille de route d'un territoire.

Les enjeux : partager une vision commune

C'est une démarche collective qui permet de préfigurer une vision commune. Elle a pour objectif de mettre en cohérence les politiques publiques, en unifiant les forces et en tenant compte des stratégies locales.
Les 46 communes de la CA2BM sont concernées. Leurs représentants sont les acteurs indispensables à l'élaboration de **ce véritable projet de territoire !**

Le PLUi-H respecte la diversité et les spécificités des communes membres !

La CA2BM aujourd'hui :

- 19 communes ont un PLU
- 5 communes un POS
- 4 communes une carte communale
- 13 communes n'ont pas de document d'urbanisme et sont soumises aux dispositions du règlement national d'urbanisme (RNU)
- 1 PLUi approuvé par 10 communes

Un PLUi-H, 4 phases !

- 2019 — 1 — Etat des lieux, diagnostic, enjeux
- 2020 — 2 — Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- 2022 — 3 — Règlement et zonage
- 2024 — 4 — Avis des Personnes Publiques Associées et enquête publique
- 2025

PLU, carte communales, SCOT, PLH.... Quelle cohérence ?

Autres plans et programmes
- SRADT, SRCAE, PRSE
- PRAD (agriculture) PPRDF (forêt) Directives et schémas concernant les forêts
- Plans relatifs aux déchets
- Schémas départementaux des carrières
- Schémas départementaux des espaces naturels sensibles

Prise en compte
- Programmes d'équipement Etat, collectivités territoriales, établissements et services publics
- Documents stratégiques façades maritimes Schéma régionaux développement aquaculture marine
- Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE)
- Plan climat Air énergie Territoire (PCAET)
- Charte Pays

Compatibilité
- DTA, PIG SDRIF SDAR Outre mer PADD Corse
- Directive Paysage Chartes PNR & Parcs nationaux
- SDAGE, SAGE Plan gestion risque inondations
- Loi littoral Loi montagne

En l'absence de SCOT

En l'absence de SCOT

SCOT
- Cartes communales
- Plans sauvegarde et mise en valeur
- Périmètre d'intervention
- Opérations d'aménagement
- PLD
- PLH
- Opérations foncières

PLU

A terme, le PLUi-H de la CA2BM se substituera aux autres documents d'urbanisme (PLU, POS, etc.) des 46 communes.

PLUi + PLH = PLUi-H

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. Depuis la loi Grenelle II, le PLUi peut fusionner avec le Programme Local de l'Habitat (PLH). Cela permet une simplification des démarches administratives et apporte plus de clarté dans la mise en oeuvre des deux documents. Le PLH apporte au PLUi une réflexion quantitative et qualitative en terme d'habitat.

Une démarche concertée

Par délibération n° 2017-49 du 6 avril 2017, le Conseil communautaire de la CA2BM a défini les modalités de la concertation.

Objectifs :
- Permettre au public, tout au long de la démarche d'avoir accès à l'information,
- De partager le diagnostic du territoire,
- D'être sensibilisé aux enjeux du territoire et à sa mise en valeur,
- D'alimenter la réflexion et d'enrichir le projet,
- De s'approprier au mieux le projet.

Rendez-vous avec le PLUi-H !

Pour dessiner et construire le PLUi-H ensemble, de nombreux outils et rendez-vous sont prévus :

- Des conférences pédagogiques destinées aux élus et acteurs du territoire,
- Des ateliers inter-élu-es,
- Des "apéros-débat" ouverts aux habitants,
- Des réunions publiques sur tout le territoire,
- Des outils d'information tout au long de la démarche.

RDV sur www.CA2BM.fr

Le rôle des élus : acteurs de premier plan

La réussite du PLUi-H repose essentiellement sur l'implication des élus communaux et leur mobilisation pour :

- Participer et contribuer aux débats et aux réflexions,
- Relayer les informations auprès de leur conseil municipal,
- Sensibiliser et informer les habitants.

Des kits pédagogiques et des documents d'information sont à votre disposition sur simple demande et sur le site web de la CA2BM

Des registres sont disponibles dans chaque mairie pour recevoir les remarques et contributions des habitants.

Ensemble, construire l'Avenir !

La Tournée du PLUi-H !

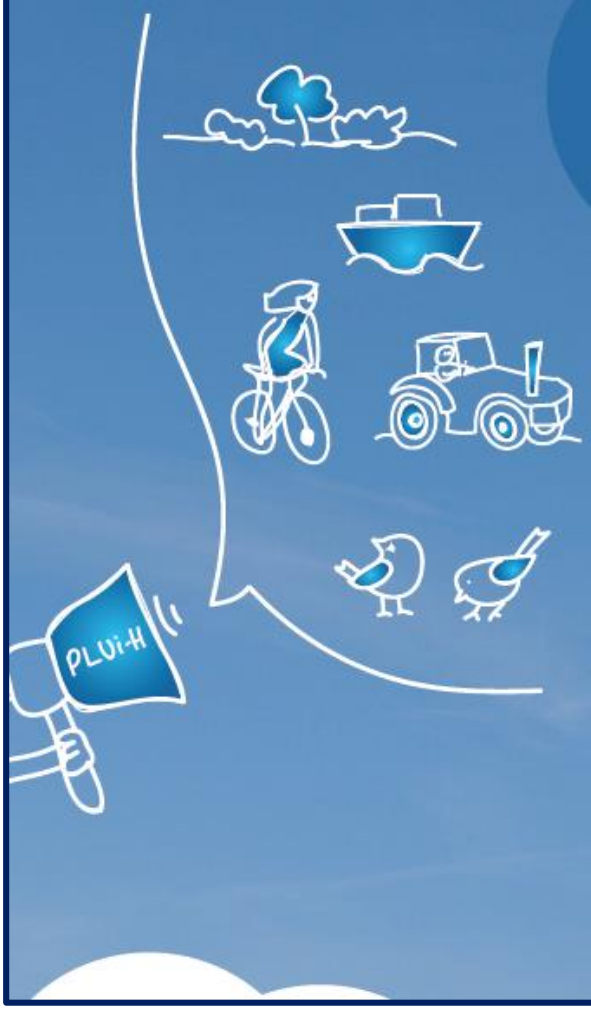

21/05	Beutin
22/05	Estrée
04/06	La Calotterie
06/06	Beaumerie-Saint-Martin
11/06	Campigneulles-les-Petites
13/06	Airon-Saint-Vaast
18/06	Lépine
20/06	Colline-Beaumont
25/06	Conchil-le-Temple
27/06	Saint-Josse
02/07	Montreuil-sur-mer

DOSSIER SPECIAL

Cultivons notre jardin au naturel

Chez vous. Maintenant que la vente des pesticides est interdite, transformons notre jardin en véritable îlot de biodiversité. À la clé : des oiseaux, des abeilles, des papillons, des fleurs... et des fruits et légumes sans résidus. Et tout ça, sans plus de travail !

LES BONNES RAISONS DE S'Y METTRE

Depuis le 1er janvier, la loi Labbé impose aux jardiniers amateurs de ne plus traiter leurs plantes avec des produits chimiques de synthèse. Et c'est tant mieux car, depuis plus d'un demi-siècle, de bien mauvaises habitudes ont été prises. Souvent en fermant les yeux sur les impacts néfastes, voire dramatiques, pour l'environnement et notre santé. Désormais, une nouvelle aire du jardinage s'ouvre.

LAISSER VIVRE LA BIODIVERSITÉ

Chacun a pu constater les limites des pratiques anciennes de jardinage avec ses emplois abusifs de pesticides qui empoisonnent durablement le sol, affaiblissent les plantes et détruisent la flore et la faune locales. Par chance, notre vision du jardinage a bien évolué. Aujourd'hui, elle s'inspire volontiers de la nature où chaque écosystème fait montre de résistance aux agressions et même de résilience. Les haies en mélanges d'arbustes ont remplacé les stériles murs de thuyas condamnés à dépérir. Les oiseaux, dont les populations s'effondrent, y trouvent leur pitance tout en contrôlant les invasions de chenilles et de parasites. Bonne nouvelle : un gazon mal tondu, colonisé de fleurs, n'est plus considéré comme une marque de négligence. Bien au contraire, c'est une chance d'accueillir les abeilles et autres insectes butineurs qui polliniseront les arbres fruitiers. À l'instar du jardin d'agrément, le potager trouve son équilibre dans la diversité des végétaux cultivés. La cohabitation des légumes, des fleurs et des plantes aromatiques est garante de leur bonne santé.

MISER SUR LES PETITES BÊTES

Sans même vous en rendre compte, des myriades d'insectes veillent sur vos cultures. L'emblématique coccinelle et ses larves dévorent frénétiquement les pucerons. Plus discrète, une microguêpe pond dans le corps du parasite qui sera peu à peu dévoré. La cécidomyie et le syrphe déposent leurs oeufs au sein des pucerons noirs et verts qui serviront ensuite de garde-manger aux larves. La chrysope aux ailes diaphanes préfère traquer les petits acariens qui sucent la sève des arbustes et des légumes. Et c'est la nuit que le carabe part à la chasse aux chenilles des arbres fruitiers. Pour que ces précieux auxiliaires investissent votre jardin, il faut cultiver une grande variété de plantes. Et accepter que des végétaux sauvages (ortie, eurettes, lierre, sureau...) se ressèment dans votre jardin. Il est même possible de les accueillir en plaçant un hôtel à insectes au beau milieu du potager. Soyez rassuré, même après des années de traitements aux pesticides chimiques de synthèse, vous verrez peu à peu la vie renaître dans le jardin et tout un équilibre s'installer.

MARIER LES FLEURS AUX LÉGUMES

Traditionnellement, un rang d'oeillets d'Inde ou de tagètes est semé au pied des tomates. C'est joli mais aussi très efficace pour repousser les parasites des racines que sont les nématodes. Vous pouvez aussi tester d'autres associations qui permettent d'éloigner et même de piéger les insectes indésirables. L'odeur forte de l'oignon ou de l'échalote repousse la mouche qui se plaît à pondre sur les carottes. Des aromatiques comme la sauge, l'hysope et le thym dissuadent la piéride du chou de venir y pondre. La capucine joue comme un aimant pour les pucerons qui s'y agglutinent, laissant ainsi tranquilles les légumes voisins. Les feuilles collantes du tabac d'ornement jouent le papier tue-mouche avec les aleurodes du potager. Autant de mariages heureux et naturels pour se dispenser de traitements.

UTILISER LES POTIONS MAGIQUES

À faire soi-même ou à acheter tout prêt en jardinerie, les préparations à base de plantes ont le pouvoir de soigner vos cultures. Une décoction de prêle à l'action fongicide prévient la cloque du pêcher. L'infusion de mélisse chasse les pucerons et autres aleurodes qui affaiblissent vos fleurs et légumes. La macération de tanaisie préserve du mildiou de la pomme de terre et le purin laisse peu de chance à la piéride du chou. Et contre la pourriture du fraisier et la fonte des semis, une décoction d'ail aura une belle action préventive. Sans oublier le purin d'ortie qui renforce le pouvoir naturel des plantes contre les maladies. Facile d'emploi, les Purin d'ortie en préparation diluées s'appliquent par pulvérisation sur les feuillages.

OPTER POUR LES TRAITEMENTS NATURELS

Inévitablement, le jardinier va devoir se tourner vers d'anciens produits de base qui ont fait leurs preuves. Le cuivre, vendu sous forme de bouillie bordelaise, traite préventivement la cloque du pêcher ou le terrible mildiou de la vigne et de la tomate. À utiliser avec parcimonie car les résidus s'accumulent au fil du temps dans le sol. Alors ne traitez le pêcher que deux fois l'an: au moment du débourrement (quand le bourgeon commence à s'ouvrir pour donner une feuille ou une fleur), puis à la chute des feuilles. Sur la vigne, testez des pulvérisations de bicarbonate de potassium dilué à 5% dans l'eau avec de l'huile végétale. Enfin, optez pour des variétés de tomates peu sensibles comme Fantasio et Maestria. Des arrosages au purin d'ortie et de consoude renforceront leurs défenses.

DEVOIR DE MEMOIRE AUX MORTS POUR LA FRANCE DES COMMUNES DE LONGVILLIERS ET MARESVILLE

Un peu d'histoire…

Le 8 mai a été adopté comme le jour de la commémoration de la capitulation de l'Allemagne lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Pourtant la réalité est nettement plus complexe. D'abord, parce que cet évènement ne marque la fin de la Seconde Guerre Mondiale qu'en Europe. Le conflit s'est poursuivi pendant encore 4 mois dans le Pacifique, entre le Japon et les Etats Unis.

Ensuite, parce que différents actes de capitulation ont été signés à différents moments entre le 7 et le 9 Mai, selon le référent temporel choisi.

La question du mois ?

Bricolage, jardinage : louer du matériel, est-ce intéressant?

Equipement. La formule permet indéniablement de gagner de l'espace et d'économiser de l'argent, surtout en s'adressant à des particuliers. À condition d'être bien organisé et vigilant !

Louer une perceuse, un échafaudage, une élagueuse, plutôt que les acheter : l'idée séduit de nombreux bricoleurs et jardiniers amateurs. « *En 2017, 14 % des Français ont emprunté du matériel de bricolage ou de jardinage, notamment par l'intermédiaire des sites de location* », témoigne Agnès Crozet, secrétaire générale de l'Observatoire société et consommation. Une pratique qui concerne un public plutôt jeune (moins de 40 ans), urbain et disposant de revenus supérieurs à la moyenne. La formule a de quoi séduire. Pourquoi acheter 70 euros une décolleuse à papier peint qui ne servira qu'un jour ou deux et qui encombrera ensuite un placard, alors qu'on peut la louer pour 20 euros le temps du week-end ? Quel intérêt à dépenser 400 euros dans un motoculteur pour labourer son potager une fois l'an, alors que l'on peut le payer 30 euros la journée, sans avoir à l'entretenir? « *Avec la location entre particuliers, on trouve des outils vraiment pas chers, souvent entre 5 et 30 euros par jour* », souligne Sébastien, qui rénove une maison près de Toulouse. La formule permet aussi d'accéder à du matériel d'expert – donc onéreux – que tout le monde n'a pas vocation à avoir dans son atelier : marteau-perforateur, fendeuse de bûches, etc.

PLANIFIER SON BESOIN ET S'Y PRENDRE À L'AVANCE

Attention, pas question de penser louer à la dernière minute, sous peine de devoir ajourner son chantier ! Alors que dans une grande surface de bricolage, vous êtes assuré de trouver l'outil qu'il vous faut, en location, rien ne garantit qu'il est disponible à côté de chez vous, aux dates prévues pour vos travaux. « *L'activité est très saisonnière : au printemps, la demande d'outillage explose car tout le monde se remet à bricoler et à jardiner* », observe Marion Carrette, fondatrice et présidente de Zilok.com. La location peut aussi se révéler contraignante si l'on recherche un outil spécifique, par définition rare et difficile à trouver. Dans ce cas, mieux vaut être prêt à faire de la route. Gare alors au temps passé et à la facture d'essence ! À moins de se rabattre sur un spécialiste de la location, comme Kiloutou qui dispose de 440 agences sur le territoire. Le prix sera alors moins avantageux. D'où l'intérêt de rechercher, réserver et bloquer le matériel voulu suffisamment à l'avance.

UTILISER UN SITE DE LOCATION ENTRE PARTICULIERS

Une bonne demi-douzaine de sites internet ont investi le créneau de la location entre particuliers. La plupart se rémunèrent en prélevant une commission de 10 à 20 % sur le prix affiché de la location. En contrepartie, ils assurent le matériel contre la casse – à condition de l'utiliser normalement –, voire contre la perte, et sécurisent l'opération avec un contrat en bonne et due forme, précisant les modalités du prêt (dates, prix, description et état du matériel, montant de la caution) ainsi que les obligations de chaque partie. De quoi limiter grandement les contestations en cas de problème. Dans l'ensemble, les prix se tiennent d'un site à l'autre. « *Mais si vous jugez le prix de location d'un outil trop élevé, rien ne vous empêche de tenter de négocier* », souligne Édouard Dumortier, l'un des fondateurs d'Allovoisins.com. C'est l'avantage quand on s'adresse à un particulier! La différence entre les sites se tient ailleurs. « *Nous nous positionnons sur les services de proximité* », explique le startupper. Pratique si vous souhaitez confier vos travaux à un « voisin » bricoleur, moyennant finance, plutôt que de manier la perceuse vous-même. De son côté, Zilok.com publie, en plus des annonces de particuliers, des annonces de loueurs professionnels. « *Un choix qui permet de proposer des matériels pointus aux bricoleurs exigeants* », précise Marion Carrette. Le site Placedelaloc.com mise quant à lui sur la qualité des annonces. Prix, description, assurance, tout est indiqué de manière claire et détaillée.

LOUEURS PROFESSIONNELS : ILS ONT AUSSI LEURS ATOUTS

À privilégier si vous recherchez un matériel spécifique, comme une ponceuse à parquet, une minipelle pour creuser une tranchée dans le jardin, ou si vous voulez éviter le délai de réponse d'un particulier. Trois grandes enseignes proposent ce service : Kiloutou, le leader du marché, Leroy Merlin dans ses magasins et Loxam pour le petit outillage (le gros équipement étant réservé aux professionnels). Leurs sites internet vous permettent de vérifier la disponibilité du matériel et de le réserver. L'avantage, c'est surtout d'avoir accès à un large choix de matériels – Kiloutou en référence 1 500 –, de qualité professionnelle, donc fiables et performants. « *Ils sont régulièrement testés, entretenus et révisés dans les ateliers de nos agences* », explique Julien Boyrie, chez Kiloutou. Une formule qui peut s'avérer pratique si l'on a plusieurs outils à louer simultanément. « *Cela évite de devoir se déplacer à différents endroits, ce qui risque d'être le cas si l'on loue à des particuliers* », souligne Baptiste Haniez, cofondateur du site Lesclesdubricolage.fr. Autant de temps gagné pour se consacrer à son chantier. Sans compter que l'on peut acheter sur place les indispensables consommables (papier de verre pour ponceuse, disque pour meuleuse, etc.). Naturellement, les prix sont plus élevés que ceux demandés par les particuliers, TVA et service obligent. De l'ordre de 50 à 100 % en moyenne, même si on peut trouver du petit outillage à prix compétitif. Impossible de négocier avec un loueur professionnel. Mais une astuce permet de réduire la note: profiter des tarifs week-end. Un forfait 2 jours, samedi et dimanche inclus, vous coûtera jusqu'à 25 % moins cher qu'une location de durée équivalente en semaine (mais assurez-vous que le bruit ne risque pas d'indisposer vos voisins).

LE B.A.-BA DU BIEN-LOUER

- **Ne pas sous-estimer la durée des travaux.** Un chantier est souvent source d'imprévus. Mieux vaut louer le matériel un peu plus longtemps. Si vous débordez, vous devrez repasser par le site ou par l'enseigne pour conclure un nouveau contrat... et l'équipement risque de ne plus être disponible.
- **Privilégier les annonces explicites,** avec photos, qui permettent de juger de l'état du matériel, et consulter les évaluations laissées par les précédents locataires. Si l'interlocuteur tarde à répondre, cherchez-en un autre.
- **Être précis dans la description de ses besoins** et contacter le loueur par messagerie pour s'assurer que son matériel est adapté aux travaux envisagés. Poser aussi la question des consommables pour avoir le temps de se les procurer en magasin si besoin est. Faire de même pour les équipements de sécurité.
- **Étudier le montant de la caution.** « *Il doit tenir compte de la vétusté du matériel* », rappelle Jean-Baptiste Delmas, cofondateur de Bricolib.com.
- **Toujours signer un contrat de location** et souscrire l'assurance casse proposée par le site, pour quelques euros. Attention, elle ne remplace pas votre assurance multirisque habitation qui couvre votre responsabilité civile si vous causez un dommage à un tiers, ni une garantie des accidents de la vie au cas où vous vous blesseriez.
- **Demander systématiquement une démonstration** et une prise en main de l'outillage, le jour J, pour vérifier son fonctionnement et comprendre son maniement. Les loueurs professionnels sont tenus de vous fournir la notice d'utilisation, pas les particuliers. Bon chantier !

Gendarmerie nationale

Accueil du public

567 rue de Paris, 62170 ECUIRES

Lundi au samedi

de 8h à 12h et de 14h à 18h

Dimanches et jours fériés

de 9h à 12h et de 15h à 18h

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Nous contacter
03.21.90.71.79
mairielongvilliers@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi de 10h à 12h et de 18h à 20h
Le Vendredi de 10h à 12h

FERMETURE EXEPTIONNELLE

Le 18 JUIN 2019

RENDEZ-VOUS DES ELUS

Permanence le Mardi Soir
Uniquement sur Rendez-vous

INTERNET

Retrouvez toute l'actualité et la newsletter de votre commune sur notre site :
www.longvilliers.fr

SECRETARIAT DU RPI

Le mercredi de 10h à 12h
Renseignements au 03.21.90.71.79

S.P.A
CANCHE-AUTHIE
Refuge de St-Aubin
C.D. 143
62170 SAINT-AUBIN
Tél : 03 21 09 10 44

PORTES OUVERTES

Samedi 1er et Dimanche 2 Juin

De 10h à 18h

Restauration sur place avec un food truck

FOOD TRUCK

Cult'ur & Vous

CA2BM Agglomération 2 Baies en Montreuillois

Portail Culturel de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

http://culture.ca2bm.fr

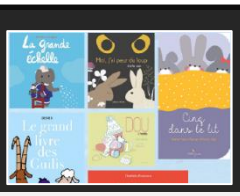

SALON DU LIVRE

Samedi 8 Juin

Médiathèque Berck sur Mer

10h-12h ; 14h-17h

Gratuit – Entrée libre

L'ATELIER DU NOUVEAU MONDE

Samedi 22 Juin à 16h

Théâtre Montreuil sur Mer

Récital

Tarifs sur le site

LES CHANSONS DES SIXTIES

Opale guitares

Samedi 22 Juin à 14h30

Médiathèque Berck sur Mer

Durée 1h30

Gratuit – Entrée libre

REQUIEM ALLEMAND

Chorale

Samedi 15 Juin à 20h30

Eglise LE TOUQUET

Tarifs sur le site

LADY MACHBETH

Opéra

Vendredi 21 Juin à 20h00

Cinos Berck sur Mer

Opéra en 4 actes et 9 tableaux

Durée 3h30 avec 1 entracte

CONCERT

Concert mythique d'Aretha FRANKLIN

Vendredi 7 Juin à 21h00
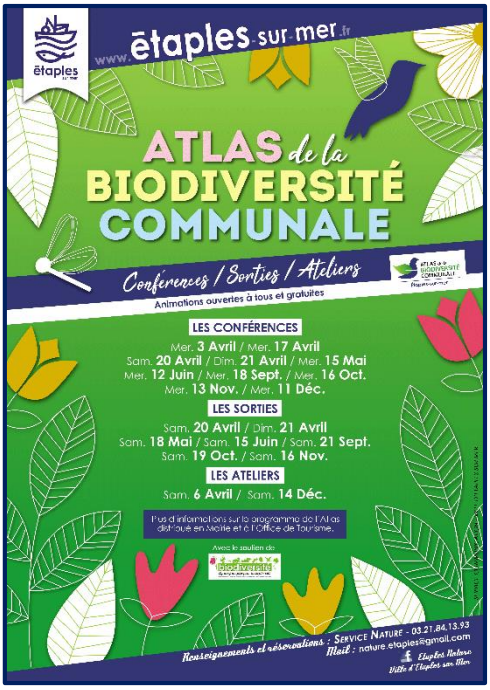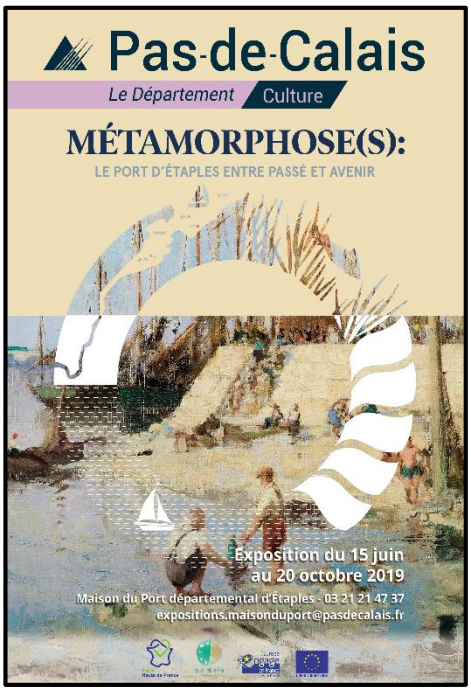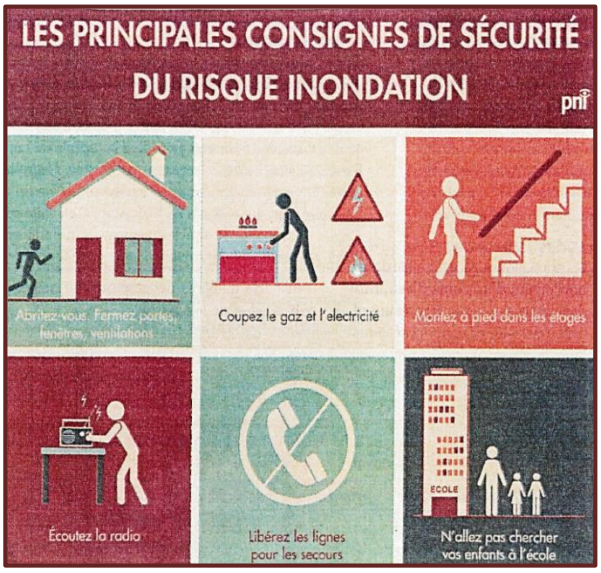
Cinos Berck sur Mer